



Haute-Garonne

République Française

PARRAINAGE CIVIL A DEYME

Prévu le.....àh.....

A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES SVP

Le dossier devra être déposé au Secrétariat de Mairie aux horaires d'ouverture du service Etat Civil.

La prise d'un rendez-vous est souhaitable.

La date de cérémonie sera validée par l'Officier d'Etat Civil, Le Maire, dès lors que le dossier sera jugé recevable.

ENFANT CONCERNÉ :

	<input type="checkbox"/> FILLE <input type="checkbox"/> GARÇON
NOM	
Prénoms (dans l'ordre de l'Etat Civil)	
Date et lieu de naissance	
Nationalité	

PARENTS :

	PÈRE	MÈRE
NOM		
Prénoms (dans l'ordre de l'Etat Civil)		
Adresse complète		
Profession		
N° de téléphone		
EMail		
Profession		
Situation matrimoniale	<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Célibataire
	Pacsé(e) depuis le.....	Pacsé(e) depuis le.....
	Divorcé(e) depuis le.....	Divorcé(e) depuis le.....
	Veuf(ve) depuis le.....	Veuf(ve) depuis le.....

PARRAIN / MARRAINE :

	PARAIN / MARRAINE <input type="checkbox"/> MONSIEUR <input type="checkbox"/> MADAME	PARRAIN / MARRAINE <input type="checkbox"/> MONSIEUR <input type="checkbox"/> MADAME
NOM DE NAISSANCE		
NOM MARITAL		
Prénoms (dans l'ordre de l'Etat Civil)		
Adresse complète		
Situation matrimoniale		
Profession		
N° de téléphone		
EMail		

PIECES A FOURNIR :

	POUR L'ENFANT	POUR LES PARENTS	POUR PARRAIN/MARRAINE
Acte de naissance de moins de 3 mois pour ressortissant français de moins de 6 mois pour ressortissant étranger	✓		
Copie justificatif d'identité	✓	✓	✓
Justificatif domicile récent	✓	✓	✓